



Matière 9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

Sous-matière 9.4 – Vœux et motions

Le Conseil Municipal de Saix réuni le jeudi 3 juin 2010 réaffirme son attachement au service Public d'Education, et tout particulièrement à la qualité de ce service Public en ce qui concerne l'enseignement en maternelle et élémentaire.

Le droit à l'éducation est un droit fondamental, nous y contribuons pour notre commune de façon importante, que ce soit dans le cadre de nos compétences obligatoires ou dans les choix que nous faisons pour améliorer et compléter ce service Public.

Lorsque l'éventualité d'une suppression de poste à l'Ecole Toulouse-Lautrec a été annoncée nous avons réagi pour demander que cette décision soit revue et pour en demander l'annulation auprès de l'Inspection Académique du département. A l'évidence cette suppression va à l'encontre de l'intérêt des enfants et des familles.

Nous réaffirmons notre opposition à une logique purement comptable des moyens attribués à l'éducation dans notre pays et donc dans notre commune. D'autre part la commune vient de signer le permis de construire de 40 logements conventionnés dont le chantier débutera à l'automne, ce qui représente un apport potentiel de population de plus de 100 personnes, avec de nombreuses scolarisations en vue. Enfin les efforts importants faits par la Municipalité en faveur de l'Ecole Publique justifient que nos arguments soient entendus : actions éducatives, CLAE, plan pluriannuel de travaux aux écoles, subventions aux projets des enseignants, etc.

A ce jour, à la suite des actions des parents d'élèves auxquelles nous avons contribué et apporté notre soutien – réunions publiques, rassemblements devant l'I.A. et la Préfecture, entrevue à l'I.A., pétitions, articles de presse..- le poste d'enseignant a tout de même été supprimé. Mais un comptage des effectifs doit avoir lieu à la rentrée 2010 ; cela montre que rien n'est perdu et que les arguments développés commencent à être entendus.

Le Conseil Municipal de Saix demande le maintien de ce poste d'enseignant à l'école Toulouse-Lautrec et poursuivra démarches et interventions dans ce but.